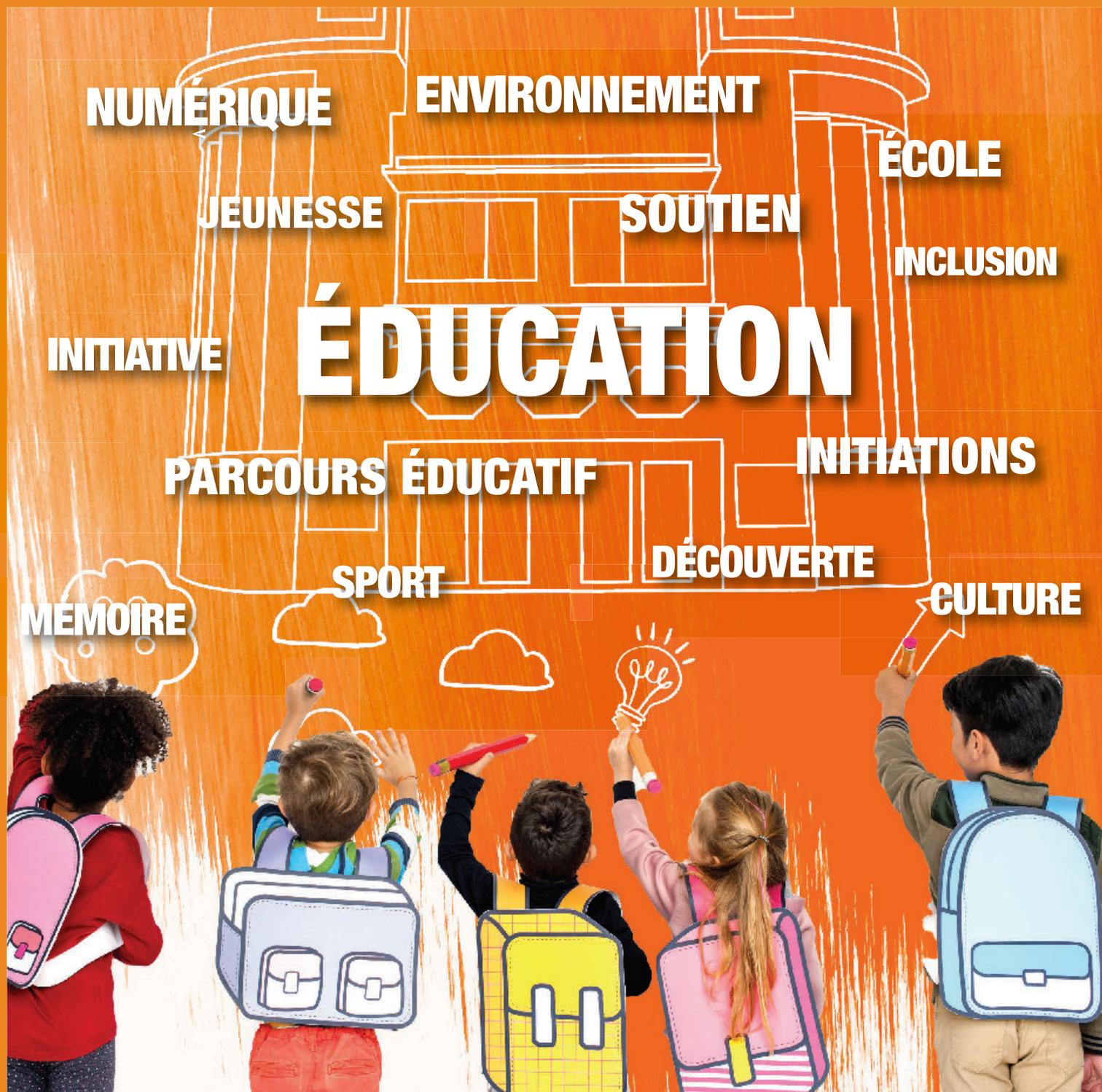


JARNY ZOOM

C O M P L É M E N T A U J A R N Y M A G



AVRIL 2024



Isabelle PIERRÉ, vous êtes adjointe au Maire en charge de la vie Éducative et de la Jeunesse, Parlez-nous de la politique éducative globale menée par la ville de Jarny...

La Ville a l'ambition de permettre à chaque jeune de **se construire** et de **s'épanouir**. L'école, et plus largement l'action éducative, est un outil de formation pour la jeunesse de Jarny et d'apprentissage de la citoyenneté. Nous veillons à offrir aux élèves et à la communauté enseignante des écoles maternelles et élémentaires de Jarny les conditions optimales d'accueil et d'apprentissage. Cependant la Ville a une approche très volontaire et élargie de sa politique éducative depuis toujours. **La notion de parcours et d'apprentissage** mais aussi de cohérence et de complémentarité entre les acteurs éducatifs au sens large est quelque chose de fondamental. Nous partageons et portons des valeurs communes comme la laïcité, l'égalité des chances, la solidarité, la coéducation, la complémentarité avec nos partenaires ; mais aussi l'engagement citoyen dès le plus jeune âge ou encore la sensibilisation aux enjeux de notre temps dont la protection de l'environnement et de la biodiversité avec notre **Agenda 21**. Nous avons la chance à Jarny de disposer d'une offre globale pour les 0/25 ans, sur le temps scolaire, périscolaire, extrascolaire, dans les écoles, les associations, dans les services de la ville ou ceux proposés par nos partenaires (dont la Communauté de Communes Ornes Lorraine Confluences : petite enfance, périscolaire...). La Ville mobilise tous ses services pour faire de cette action éducative globale une réalité : **service scolaire, service culturel, médiathèque, école de musique, service jeunesse, service environnement, service des sports, service démocratie participative, services techniques, etc.**

Isabelle, comment cette ambition se concrétise au quotidien ?

Jarny doit rester un "pôle scolaire de qualité et attractif". Pour cela, nous poursuivons les partenariats entre la Ville et les écoles pour sensibiliser les enfants à la citoyenneté, à la lecture, à la culture, à l'environnement et au sport ; tout en apportant un soutien financier aux écoles pour accompagner des projets éducatifs portés par les équipes. Nous engageons des travaux d'entretien et de modernisation des écoles maternelles et élémentaires dans tous les quartiers, selon un programme cohérent. Depuis 2020, la Ville a investi plus de **5 millions d'euros** pour les travaux, l'entretien et l'aménagement des écoles. Elle rend également plus performants

La Ville a l'ambition de permettre à chaque jeune de se construire et de s'épanouir.

d'autres équipements mis au service des apprentissages comme les **équipements culturels et sportifs** (stade, gymnase...) pour l'enseignement secondaire (exemple : le nouveau stade de football utilisé massivement par les collégiens, du lundi au vendredi). Nous travaillons enfin à la transition numérique pour les prochaines années. La création du **Musée Numérique** va dans ce sens. En matière de **jeunesse**, il s'agit également de proposer une offre variée et adaptée aux besoins des jeunes afin qu'ils se sentent bien dans notre ville et de favoriser leur participation citoyenne à la vie locale. La Concordia, les clubs sportifs ou le Soutien Initiatives Jeunes notamment, participent activement à la réussite de cet enjeu et à l'engagement de notre jeunesse.

Voici concrètement, quelques exemples pour illustrer notre action :

- Nous accompagnons les projets des écoles et les initiatives éducatives.
- Nous promovons la protection de l'environnement et la biodiversité : concours "un jardin dans mon école" (depuis 2014) ou ateliers d'intervention en milieu scolaire proposés par le service environnement (nichoirs...).
- Nous soutenons une politique jeunesse, avec nos très populaires "chantiers jeunes" et la Conc'(Concordia) qui abrite notre Point Info Jeunes.
- Nous contribuons à la diversité culturelle avec le partenariat entre nos écoles et l'école de musique, la médiathèque ou la Cie du Jarnisy
- Nous favorisons la pratique du sport scolaire pour tous : mise à disposition de salles de sport et de terrains sportifs comme le stade fraîchement rénové ; le pass'sport ...
- Nous collaborons à des projets portés dans les collèges ou le lycée, comme "l'aire éducative terrestre".
- Nous améliorons le cadre de vie et permettons la mise en œuvre de la transition, avec notamment les mobilités douces, avec notre plan vélo qui concerne les écoles (avec les aménagements, les abris vélos, les animations) ou encore l'environnement avec la biodiversité et la lutte contre les îlots de chaleur, cour végétalisée.

Tout cela forme un écosystème éducatif favorable qui place l'enfant et le jeune au cœur de nos préoccupations, par rapport à d'autres territoires.

Quels sont les points forts de notre ville ?

Nous sommes à l'écoute des équipes éducatives et des familles, des préoccupations du quotidien. Par exemple :

- Nous souhaitons que le coût d'achat des fournitures scolaires soit minime pour les familles. Pour cela :
- Nous avons augmenté les sommes versées aux écoles à la rentrée 2022 fortement marquée par l'inflation ; le budget de la caisse des écoles est donc croissant.
- Nous avons aussi augmenté le montant des bons d'achats pour les collégiens et les lycéens. Notre volonté est de favoriser la réussite éducative pour tous, l'épanouissement des enfants et l'apprentissage de l'autonomie. Nous voulons par ailleurs une ville éducative inclusive et soutenant le pouvoir d'agir des jeunes. **Nous avons créé le SIJ, avec un budget de 80 000 €.**

GÉRER LES AFFAIRES SCOLAIRES FAIRE FONCTIONNER NOS ÉCOLES

GESTION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE



Le territoire de Jarny dispose d'établissements scolaires/éducatifs de la petite enfance à l'enseignement supérieur, et il bénéficie aussi de l'action de tous les acteurs qui interviennent sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire pour contribuer aux cotés des familles à l'éducation de nos enfants et de nos jeunes.

NOS ÉCOLES EN CHIFFRES : ENVIRON 700 ÉLÈVES

La Ville de Jarny dispose de 7 écoles - soit **12 300 m² de bâtiments scolaires** et de **15 000 m² de cours** pour accueillir 711 élèves, à la rentrée de septembre 2023.

Soit 17m²/élève dans les bâtiments scolaires et 21m²/élève pour les cours.

Ce qui est confortable et permet un déploiement des usages éducatifs mais demande des moyens pour les améliorations techniques qui sont apportées chaque année par son Plan Écoles.

Le budget scolaire c'est **1 650 000 €** en 2023.

ÉDUCATION

à Jarny nous avons...

7 écoles

- 2 écoles maternelles : Yvonne Imbert et Langevin Wallon
- 2 écoles élémentaires : Saint-Exupéry et Langevin Wallon
- 3 écoles primaires (regroupant école maternelle et élémentaire) : Jules Ferry, Pablo Picasso, Marcel Pagnol

Sans oublier des services et dispositifs pour les jeunes comme : Le SJJ dès 11 ans, le service jeunesse, les nombreuses animations gratuites organisées par la ville.

2 collèges

- Louis Aragon
- Alfred Mézières

1 Lycée

- Jean Zay (avec une filière aéronautique)

.....> **3 100 élèves**

La Ville gère les écoles...

- + La construction et l'entretien des écoles publiques
- + Le transport scolaire des élèves pour les sorties
- + Les inscriptions dans les écoles
- + Les équipements sportifs à usage scolaire
- + Le soutien aux associations
- + L'acquisition du matériel éducatif
- + La caisse des écoles
- + Les locaux pour les jeunes et les loisirs...



L'intercommunalité gère...

- + Le périscolaire
- + Les crèches ...
- + Le soutiens aux associations...

La Région gère les lycées et les formations...

- + La construction et l'entretien des lycées
- + Le transport scolaire des lycéens
- + La restauration scolaire
- + Actions transversales pour les lycéens...

Le Département 54 gère les collèges...

- + La construction et l'entretien des lycées
- + Le transport scolaire des collégiens
- + La restauration scolaire
- + Actions transversales comme la culture...



Que ce soit dans les écoles, les collèges et les lycées, les enseignements et la définition des programmes dépendent de l'État, tout comme le nombre d'enseignants.

GESTION DES AFFAIRES ÉDUCATIVES



Le service des affaires scolaires de la Ville est l'interlocuteur privilégié des familles et des écoles pour toutes les questions administratives et logistiques.

Le service est ouvert **du lundi au vendredi de 7h45 à 12h et de 13h à 17h.**

Le service se situe en mairie, au rez-de-chaussée.

Françoise ou Soraya vous accueillent et vous renseignent pour la scolarisation de vos enfants, mais aussi sur l'ensemble des services éducatifs proposés sur la ville ; elles travaillent en lien étroit avec le service jeunesse et le service vie associative.

INSCRIRE LES ENFANTS - GÉRER LES EFFECTIFS

C'est le service scolaire qui a notamment la mission d'**organiser les inscriptions des enfants à l'école** et globalement, de **gérer les effectifs** et de faire des projections pour l'avenir. Il ne décide toutefois pas de l'ouverture et de la fermeture de classe. Cette décision relève pour le primaire de l'Éducation Nationale.

Le principe d'une inscription :

Les enfants sont inscrits par le Maire dans les écoles sur la base des périmètres scolaires* définis par le Conseil municipal : les familles doivent inscrire leur enfant dans l'école qui relève du domicile de la famille. On ne peut y déroger que dans quelques cas précis définis par le Code de l'Éducation.



À QUOI SERVENT LES PÉRIMÈTRES SCOLAIRES ?

L'objectif étant de privilégier l'accueil des enfants à proximité de leur domicile, maintenir un équilibre entre les différents groupes scolaires et favoriser la mixité sociale. Les périmètres scolaires ont vocation à évoluer au grès des changements de la Ville : évolution de la population, nouvelles constructions, etc.

QUAND DOIT-ON INSCRIRE SON ENFANT EN MAIRIE ? ET COMMENT ?

L'inscription en mairie est obligatoire avant que l'élève puisse intégrer les effectifs scolaires d'une école.

L'INSCRIPTION SCOLAIRE

> Cette inscription se fait à certains moments particuliers :

- Pour tout nouvel élève qui arrive sur la ville et après radiation de son école d'origine.
- Pour les enfants qui font leur 1^{ère} rentrée en maternelle
- Pour le passage en classe de CP dans l'école de secteur (sauf pour les élèves de Jules Ferry, Marcel Pagnol et Pablo Picasso déjà scolarisés dans la même école en maternelle)

> Quelles démarches effectuer ?

Les documents nécessaires pour se présenter en mairie :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile
- Jugement de séparation ou de divorce

BIENTÔT : La ville de Jarny lancera son nouveau site Internet et parmi les démarches en ligne, l'inscription scolaire et la pré-demande de dérogation seront rendues possibles.

OU

LA DEMANDE DE DÉROGATION

Un enfant peut être inscrit en dehors de son périmètre scolaire. La famille doit en faire la demande et répondre aux conditions nécessaires. Ces conditions sont définies par le **Code de l'Éducation**. Aucune dérogation n'est accordée en dehors de ce cadre réglementaire. Les parents déposent la demande auprès du service scolaire à l'aide d'un formulaire dédié. Après instruction, la demande est présentée en commission scolaire qui statuera sur le bien-fondé de celle-ci.



Chaque année, ce sont environ 250 inscriptions scolaires et une cinquantaine de demandes de dérogation à étudier.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
contacter le service

au 03 82 20 67 23 ou scolaire@jarny.fr



ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

LA MISSION DU SERVICE SCOLAIRE DE LA VILLE EST BIEN PLUS VASTE QUE CETTE SEULE GESTION DES EFFECTIFS.

Le service scolaire est l'interlocuteur privilégié des familles, des directeurs et des enseignants.

Il fait le lien entre les différents acteurs éducatifs et techniques : demandes d'interventions pour des questions techniques ou pour des problèmes informatiques, pour des situations nécessitant l'intervention d'un technicien de la Ville ou autre...

A l'écoute des directeurs pour comprendre les attentes et leurs besoins, le service réalise des demandes de devis, assure la gestion des commandes, le suivi des finances de la caisse des écoles, les bons pour les transports, etc.



La ville donne suite chaque année à **plus de 1200 INTERVENTIONS techniques demandées par les écoles.**



MÉMO PROCHAINES VACANCES ZONE B

Vacances de printemps : Du Samedi 20 avril au lundi 6 mai 2024
Vacances d'été : Samedi 6 juillet 2024
Rentrée scolaire : Lundi 2 septembre 2024
 Les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai et le samedi 11 mai 2024

GESTION FINANCIÈRE - LA CAISSE DES ÉCOLES

LA CAISSE DES ÉCOLES FINANCE LES FOURNITURES SCOLAIRES DES ÉLÈVES ET BIEN PLUS !

La Ville a la charge des écoles publiques. Elle gère donc les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

Les dépenses pour l'achat du **matériel scolaire** (les fournitures, livres, magazines ...) sont retracées dans un budget propre. **C'est ce qu'on appelle la caisse des écoles.**

Les ressources de la caisse des écoles se composent d'une subvention de la ville de Jarny. Elle permet l'achat des fournitures, des manuels scolaires, des équipements, la pharmacie, les abonnements aux magazines scolaires, les frais de communication et les événements comme le baptême de l'air, les cadeaux de fin d'année etc.).



De 2020 à 2023, la Ville s'est engagée à hauteur de 370 000 € pour la caisse des écoles et ses équipements (hors investissement, travaux et entretien des écoles). Le budget annuel atteint 125 000 € en 2023 (175 €/élève).

GESTION DURABLE DES ÉCOLES

Les écoles sont le patrimoine de la Ville. Ce patrimoine est important et vieillissant. Il nécessite des interventions régulières (peinture des classes, sols...) et des opérations plus importantes programmées (chauffage, façade...) et de modernisation (sanitaires, cours). Depuis plus de 20 ans, entretenir ce vaste patrimoine est une priorité de la municipalité.

Chaque année, la ville met en œuvre son programme de travaux de rénovation de ce patrimoine scolaire de plus de 12 300 m². Il s'agit de moderniser et d'améliorer le confort des usagers, tout en soutenant l'organisation éducative et en offrant l'accès aux nouvelles technologies.

Dans le contexte actuel, la priorité répond à un double enjeu, **éducatif et écologique**. Si le confort de l'accueil des enfants et des équipes éducatives est amélioré, nous proposons des écoles plus sobres en consommation d'énergie et plus végétalisées.

Depuis 2020, la Ville a réalisé près de 3 Millions d'€ pour ces seuls investissements.

UN VASTE PARC À ENTREtenir

- 12 300 m² de bâtiments scolaires
- 36 salles de classe...
- ...mais aussi des bibliothèques, des salles de jeux, des salles d'arts plastiques, des salles des maîtres, des bureaux, des salles de sieste, des salles de décroisement, des cuisines, des locaux périscolaires, mais aussi des locaux pour le stockage, des salles du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

LA VILLE DONNE SUITE CHAQUE ANNÉE À PLUS DE 1200 DEMANDES D'INTERVENTION TECHNIQUE DANS LES ÉCOLES



Notre programme comporte plusieurs axes

- **L'entretien des bâtiments par des travaux réguliers (de 2020 à 2023) :**
 - **Travaux de peinture** des classes (Jules Ferry, Saint-Exupéry, Langevin Wallon...), des couloirs et escaliers (Langevin Wallon...), des préaux Marcel Pagnol) et entretien des sols (Jules Ferry)
 - **Amélioration du confort phonique ;**
 - **Création de rangements et aménagements intérieurs de salles** (Marcel Pagnol, Langevin wallon...);
 - **Pose de stores et de nouvelles menuiseries et fenêtres** (Pablo Picasso...);
 - **Changement de clôture dans plusieurs écoles ;**
 - **Salles de jeux** (Yvonne Imbert...);
 - **Entretien des toitures** (Jules Ferry, Pablo Picasso);

Tout est fait pour améliorer progressivement le confort d'accueil et les conditions de travail.
- **Les travaux d'amélioration, modernisation et des grands projets, notamment :**
 - **Sanitaires** : la plus grande partie des sanitaires des écoles a été rénovée ;
 - **Espaces extérieurs** : la création de nouveaux préaux (Jules Ferry, Langevin-Wallon...) et d'espaces de jeu (Marcel Pagnol...);
 - **Façades** : plusieurs d'entre elles ont été refaites intégralement : Saint Exupéry, Pablo Picasso...
 - **Cour végétalisée** : le projet de réhabilitation des cours tenant compte des enjeux climatiques et éducatifs est entré en phase d'expérimentation avec la végétalisation (Pablo Picasso).
- **Les interventions pour la sobriété et les économies d'énergie :**
 - **Pour le chauffage** avec la réfection et la modernisation des chaufferies (126 000 € pour la seule école Saint Exupéry par exemple en 2022)
 - **Pour l'éclairage** : avec l'installation en cours en 100% LED, responsabilisation des usagers, etc.
 - **Des économies qui font du bien à la planète** : réduction de 15% d'émission de gaz à effet de serre sur 1 an.



PRÉSERVATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

PANNEAUX ET PARCOURS DU PATRIMOINE

Connaître l'identité de son école est important, tout comme l'origine du nom qu'elle porte.

Dans le cadre de la valorisation de son patrimoine et de la mémoire, la Ville travaille à l'installation de panneaux de mémoire.

12 panneaux ont été installés (église, Domaine de Moncel, square Toussaint) et seront prochainement inaugurés.

Ils permettent à chaque Jarnysien et aux élèves d'en apprendre plus sur l'histoire des différents sites. (Coût de l'opération : 24 000 €)



EXPOSITION ET VISITES

Notre ville est riche de son patrimoine naturel, architectural mais aussi humain. Nous devons entretenir la mémoire et valoriser le travail des hommes qui ont fait Jarny et notamment les mineurs auprès des plus jeunes.

Depuis 2022, la Ville honore cette mémoire au moment de la Sainte-Barbe, notamment à travers une exposition à l'espace Rachel FOGLIA proposée aux écoles de la ville. Plus de 190 élèves et 250 visiteurs ont bénéficié de cette exposition et d'une rencontre avec d'anciens mineurs dans un dialogue édifiant pour tous.

En 2023, ce sont près de 650 personnes dont 200 élèves des écoles et des collèges qui ont pu profiter de cette exposition. En 2024, nous augmenterons encore notre capacité d'accueil pour permettre toujours à plus d'élèves de venir à notre rencontre.



SOUTENIR ET FACILITER LES APPRENTISSAGES

PROPOSER DES ANIMATIONS

Tout au long de l'année, la Ville agit auprès des élèves pour proposer des moments de joie et de convivialité, notamment au moment des fêtes de fin d'année, mais aussi en lien avec les projets et les animations de la ville. Petit tour d'horizon :



ST NICOLAS ET GOÛTER DANS LES ÉCOLES

750 sachets de friandises ont été distribués aux élèves du premier degré. Les maternelles ont eu droit au traditionnel goûter de la St Nicolas. St Nicolas est venu faire le tour de toutes les écoles.



LES CADEAUX DE NOËL

Les enfants reçoivent un cadeau sous forme de livres, en alternance entre les élémentaires et les élèves de maternelles : plus de 500 élèves des classes élémentaires reçoivent donc 2 000 romans de la littérature jeunesse, adaptés à l'âge des enfants. Cette année, ce sont les classes des écoles élémentaires qui ont reçu les livres dans un sac floqué. en lin.



CONCOURS DE DESSINS

La ville sollicite les élèves et les écoles dans le cadre de diverses opérations ou dans le cadre de ses animations. Ainsi des élèves ont récompensé d'un superbe dessin, les bénévoles du centre de vaccination ; ou ont participé au concours de dessins en 2023, sur les gestes pour préserver son environnement.



LE BAPTÊME DE L'AIR

Cadeau offert pour le passage des élèves de CM2 à la 6^{ème}.



EXPÉRIMENTATION DES GOÛTERS "DÉCOUVERTE"

Depuis 2020 et **en fonction des productions**, les élèves sont invités à déguster des produits locaux, comme du miel ou des jus de pomme produits localement. En 2022, par exemples, 754 élèves ont dégusté 180 litres de jus de pommes, accompagné d'une présentation et d'explications. La démarche vient renforcer les projets comme celui : "un jardin dans mon école".

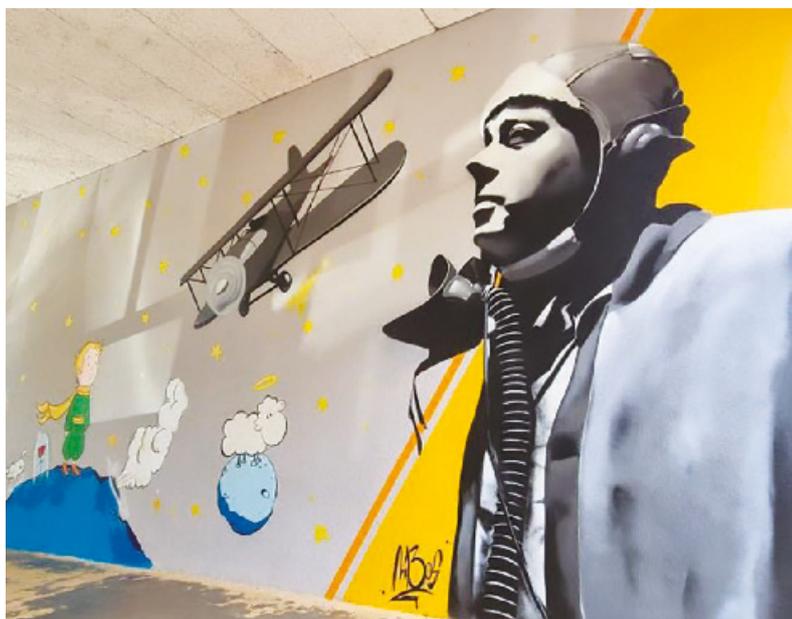


APPORTER UN SOUTIEN AUX PROJETS SPÉCIFIQUES DE L'ÉCOLE

Soutenir les écoles et les équipes, c'est aussi les accompagner dans des projets innovants et dans leurs initiatives.

Une enveloppe de 4 000 € est proposée chaque année pour les écoles qui portent des initiatives. Cette enveloppe complète les autres crédits scolaires. Quelques exemples de projets présentés par les écoles et soutenus par la Ville :

- 2022 : fresque à l'école élémentaire Saint Exupéry, la Ville a accordé 1 500 € pour cette réalisation
- 2023 : "De la terre à l'assiette" sortie à la ferme de Woimbey pour l'école Jules Ferry afin de faire découvrir l'origine des aliments aux enfants.



FAVORISER LES DÉPLACEMENTS

Selon l'éloignement et les niveaux, de nombreux transports scolaires à destination des salles de sport, de l'Espace Gérard Philipe, de la médiathèque, de l'aquapôle (transport et entrées de cet équipement de la CC OLC) sont pris en charge par la commune.

Ces dépenses annuelles varient entre 12 000 et 15 000 €



AIDER LES FAMILLES POUR L'ACHAT DU MATÉRIEL

Cela peut paraître étonnant, mais si à Jarny, les familles n'ont pas à acheter intégralement le matériel scolaire, c'est parce que la Ville verse une aide et achète le matériel à travers la caisse des écoles. Elle attribue également et directement une aide de soutien aux collégiens et lycéens.

Cette année, face à l'augmentation du coût de la vie, le Conseil Municipal a même voté la revalorisation de la caisse des écoles pour les fournitures scolaires des primaires et secondaires :

- 35 € pour l'achat de fournitures scolaires pour un élève de maternelle
- 32.50 € pour un élève d'élémentaire
- 37 € pour un élève scolarisé en classe Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
- Un bon d'achat de 35 € (+ 5 € par rapport aux autres années) pour un élève de secondaire à dépenser dans les supermarchés Intermarché ou Match de Jarny.



AIDES TOTALES

En plus de l'aide pour le matériel scolaire, la Ville verse des aides pour

l'achat des manuels scolaires et les abonnements dans les classes :

- 17 € par élève du CP au CM2 (les manuels)
- 95 € par école (les abonnements)

**Enfin, la Ville aide aussi les élèves jarnysiens
qui sont scolarisés à l'extérieur en fonction de leur situation :**
Externe : 81 € • Demi-pensionnaire : 144 € • Interne : 207 €

RECONNAÎTRE LA RÉUSSITE

En 2011, la commune a décidé de récompenser les bacheliers jarnysiens en leur offrant lors d'une cérémonie, une médaille du baccalauréat d'une valeur de 40 €.

En 2021, ce seront plus de 16 bacheliers qui ont été honorés.

Depuis 2022, à l'écoute des attentes des bacheliers, la municipalité de Jarny a décidé de modifier la récompense en leur offrant 50 € (modalités auprès du service).



ACCUEILLIR TOUS LES ÉLÈVES

La ville de Jarny mène une politique inclusive. Elle a mis en place une charte Handicap depuis de nombreuses années et soutient toutes les fragilités. Le droit à l'éducation pour tous les enfants est fondamental quel que soit leur handicap. C'est donc naturellement que la Ville accueille et aménage des classes adaptées (ULIS) et dédiées à la prise en charge des enfants et notamment des artistes (Unité d'Enseignement en Maternelle Autiste).

Ces classes sont nécessaires pour répondre aux besoins particuliers des enfants.

Elles contribuent à la bonne prise en charge et facilitent leur inclusion dans l'école y compris sur un plan numérique (classe ULIS équipée en vidéoprojecteur, imprimante et tablettes).

Elles accueillent des enfants de tout le secteur.

- 2 classes ULIS ont été aménagées dans les écoles élémentaires Saint Exupéry et Langevin Wallon

Tout a été repensé pour que l'enseignant(e) spécialisé(e) puisse réorganiser ces nouveaux espaces afin d'améliorer les conditions d'accueil, de mieux répondre aux besoins de ces élèves et ainsi mieux s'adapter à leurs rythmes.

Coût total des travaux :

Travaux : 8 500 € et deux semaines par les services municipaux
 Mobilier : 6 274,90 € Numérique : 2 500 €

- 1 classe UEMA (autisme) est créée à Yvonne Imbert (dans 2 salles de classes) en lien avec l'équipe éducative. Ces installations dépendent de l'Institut médico-éducatif



SOUTENIR LE SPORT ET TOUTES PRATIQUES SPORTIVES



USJ VOLLEY - salle Auguste Delaune



USJ FOOT - stade Génot

La ville de Jarny soutient le mouvement sportif, consciente des enjeux et des valeurs véhiculées par le sport comme le partage, la cohésion, l'épanouissement, etc. C'est donc naturellement qu'elle soutient le sport scolaire de différentes manières.

Le sport scolaire contribue à promouvoir ces valeurs éducatives et permet même de favoriser l'accès des jeunes au sport. Il enseigne la manière du "vivre ensemble", le respect et participe à la santé. La Ville met donc à la disposition du sport scolaire, ses équipements et elle soutient le mouvement associatif qui œuvre dans ce sens.

Plus de 200 heures par semaine : les écoles primaires et les élèves du secondaire utilisent les équipements jarnysiens :

- Gymnases : Maurice Baquet, Delaune, salle René Rousseau
- Stades : Synthétique, stade GNEMMI

Le milieu associatif et le sport scolaire soutenus depuis 2020 :

- Classes sportives : football, volley...
- Soutien aux sections sportives dont l'UNSS
- Dans les classes primaires : le volley...
- Lors de manifestations comme SMASHY (regroupant les écoles autour du volley, au domaine de Moncel)



PASS'SPORT : UNE AIDE VERSÉE PAR LA VILLE POUR LE SPORT **Qui peut en bénéficier ? Dans quelles conditions ?**

Les enfants scolarisés âgés de 3 à 18 ans, qui résident à Jarny. Cette aide s'applique dans le cadre d'une inscription dans une association de la commune. Cette aide financière est conditionnée au quotient familial calculé par la CAF. Les seuils d'accès au dispositif prennent en compte les ressources des familles et le nombre de personnes à charge

Pour bénéficier de l'aide à la licence, il faut habiter Jarny, être âgé de 3 à 18 ans, justifier de la situation et des revenus de la famille.

Plus d'info sur www.jarny.fr/passsport/





PROFESSIONNALISER NOS AGENTS QUI ACCOMPAGNENT LE PARCOURS SCOLAIRE

Interview de Muriel, Directrice des Ressources Humaines de la Ville et en charge de l'accompagnement des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) :

Muriel, vous êtes la DRH, parlez-nous de la démarche engagée par la Ville dans son plan de formation pour professionnaliser les métiers de l'éducation - la charte des ATSEM ?

Nombreux sont les agents de la Ville qui interviennent dans les écoles : agents techniques, agents d'entretien, etc. Parmi eux, les ATSEM ont une place particulière, elles font partie de l'équipe éducative et travailler avec les enfants représente une véritable vocation. Les agentes spécialisées des écoles maternelles ATSEM sont directement rattachées au service Ressources Humaines et sont des collaboratrices des enseignants des classes maternelles. Elles sont au nombre de 10, réparties dans nos 5 écoles maternelles.

Tous les enfants les connaissent par leurs prénoms : **Nathalie, Claudine, Aurélie, Johannie, Céline, Cathy, Joséphine, Ludivine, Véronique et Delphine.**

Pouvez-vous nous rappeler les missions des ATSEM ?

Dans les écoles maternelles, leurs missions sont variées au quotidien :

1. Accueillir avec l'enseignant les enfants,
2. Aider l'enfant dans l'acquisition de son autonomie et pour développer sa socialisation,
3. Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques,
4. Surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants, « tout au long de la journée, elles enseignent des règles simples de propreté et d'hygiène »
5. Aménager et entretenir les locaux et les matériaux destinés aux enfants;

(Elles peuvent aussi surveiller et assurer l'animation pendant les temps périscolaires, encadrer des groupes d'enfant sur des temps de garderie du matin et du soir, aider les enfants les plus jeunes dans la prise des repas)

Le métier des ATSEM a évolué rapidement, comment accompagner ce changement ?

Souvent, elles nous disent : "C'est un travail physique, on reste debout très longtemps et cela peut aussi être usant psychologiquement avec le bruit et l'agitation". Les agentes sont aussi placées sous une double

autorité (le maire et le-la directeur-trice de l'école) et de ce fait, elles sont "un peu à part". Cela se concrétise souvent par un sentiment de manque de reconnaissance de leur métier ou de positionnement. Les relations avec les enseignants sont aussi un élément marquant dans leurs pratiques au quotidien. Classiquement rattachées aux services techniques, elles sont souvent perçues comme étant uniquement des agents de nettoyage des locaux, sans prise en compte de leurs vraies compétences liées à l'éducation des jeunes enfants. Nous avons donc décidé à Jarny de faire autrement et de les placer différemment sur l'organigramme. Une coordinatrice d'équipe a été nommée pour les accompagner ; une 2^{ème} coordinatrice fait le lien avec les services techniques pour tout ce qui concerne les commandes de produits ménagers et la programmation des travaux dans les écoles. Depuis fin 2020, la Ville s'est engagée, après un avis favorable et unanime des représentants du personnel, dans un plan de formation pluriannuel. Les thématiques de ces formations sont envisagées conjointement avec les agentes intervenant dans les écoles maternelles et le service des ressources humaines.

Les formations alternent entre la sécurisation des pratiques auprès des enfants (formations Sauveteur Secouriste au Travail, utilisation des produits d'entretien) et les formations liées à l'accompagnement petite enfance (La ronde des "dys" : dyslexie, dyspraxie, dysphasie).

Cette année, nous avons mis en place une formation multi catégorielle sur le rôle et la place des Atsem avec le CNFPT (centre de formation) et en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale : "ATSEM-enseignant : la construction d'une collaboration réussie". Cette formation a rencontré un vif succès aussi bien auprès des Atsem que des enseignants.

Et le projet de charte des ATSEM correspond à cet accompagnement ?

Les agentes rédigent actuellement une charte des Atsem de Jarny "Bien-être et bienveillance du jeune enfant" dans laquelle les missions des différents intervenants seront précisées. Il s'agit de clarifier tout ce qui a besoin de l'être pour bien travailler ensemble dans l'intérêt des enfants. Elle sera proposée aux enseignants dans une démarche de co-construction et communiquée aux parents.

Merci Muriel et longue vie à la charte des ATSEM.

La gestion des agents d'ATSEM coûte chaque année plus de 350000 € à la ville.

DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE

DANS LES ÉCOLES

Depuis 2014, la municipalité s'est engagée dans une démarche d'amélioration des équipements numériques de ses écoles. Chaque projet se fait en concertation avec les équipes pédagogiques (selon le schéma ci-dessous).

2023-2024 - DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE ET LA RÉNOVATION DES RÉSEAUX :

Les sept bâtiments scolaires sont reliés à la fibre, et sont intégrés dans le pare feu global de la ville pour renforcer la sécurité, élément essentiel. Le projet de la ville est de poursuivre cette modernisation. La prochaine étape consiste à une rénovation des infrastructures (câblage et baies de brassage), des écoles avec un planning prévisionnel de travaux. Les travaux s'effectueront de l'automne 2023 à l'été 2024 sur un total de 5 opérations de modernisation pour coût total d'environ 18 000 €.



L'ENGAGEMENT DE LA VILLE POUR LE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES S'ÉLÈVE À PRÈS DE 170 000 €

2015/2016

Projet numérique pour les cinq écoles maternelles :
23 328 €



2017/2018

Subvention de **500 €/école** pour l'achat de ressources numériques



2019

Quatre écoles élémentaires disposent désormais de deux TBI.



2021/2023

- Remplacement d'un video-projecteur par un TBI : **1500 €**
- Installation d'un écran interactif à Marcel Pagnol : **2640 €**



Lancement du Plan de Rénovation des Infrastructures :
+ 4 écrans interactifs
+ Expérimentation Chromebook

2024

2014/2015

Rénovation du parc informatique des cinq écoles élémentaires :
36100 €



2016/2017 /2018

Projet de classe mobile et l'installation d'un TBI dans chaque école :
55 000 €



2018

Lancement ENT ONE



2021/2022

Plan de relance du numérique : **33 300 € + 4 écrans interactifs** de 75" avec support mobile et ordinateur portable :
19 200 €



2021/2023

Équipement de quatre classes mobiles à destination des maternelles :
17 040 €



OFFRIR UN PARCOURS ÉDUCATIF TOUT AU LONG DE L'ANNÉE : CULTURE, ENVIRONNEMENT, CITOYENNETÉ...

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DES ÉLÈVES AVEC LES SERVICES DE LA VILLE :



Les interventions de l'école de Musique :

A Jarny, l'école de Musique Municipale participe activement à l'enrichissement des enseignements depuis de nombreuses années et grâce aux financements de la Ville, de 3 manières différentes :

En proposant des interventions sur le temps scolaire :

Ainsi, **70 interventions musicales** se sont déroulées dans les écoles maternelles et élémentaires de Jarny de septembre 2021 à juin 2022 + **12 présentations d'instruments** dans les écoles élémentaires durant l'année 2022-2023.

Cette intervention se prépare en concertation entre les écoles intéressées et les professeurs impliqués de l'école de musique.

En proposant des stages de découvertes :

Un stage de découverte instrumentale est proposé chaque année aux jeunes de 5 à 14 ans

Au programme : des séances d'éveil auditif et rythmique ainsi que des séances de découverte d'instruments de musique en petits groupes.

Les enfants peuvent tester et apprendre le fonctionnement de la trompette, du cor d'harmonie, du tuba, du trombone, du saxophone, de la clarinette, de la flûte traversière, de la flûte à bec, de la guitare, de la guitare électrique, de la mandoline, du violon, du violoncelle, du piano, de la batterie et de la percussion

En développant sans cesse, son offre de formation pour les enfants :

L'école de musique encourage la pratique artistique également à travers la création d'ensembles issus d'élèves et professeurs de l'école de musique C'est ainsi que l'an dernier ont été créées une chorale d'une dizaine d'enfants "EVOE" dirigée par Régis Cunin et un ensemble de percussions "La Batucada" composé d'adultes et d'ados.

+ D'INFOS

Ecole municipale de Musique de Jarny
36 rue de la Commune de Paris 54800 Jarny
03 82 33 58 64 - ecoledemusique@jarny.fr





LA PROGRAMMATION CULTURELLE OUVERTE AUX SCOLAIRES

Le service culturel de la Ville développe des actions de sensibilisation à l'art graphique et visuel en milieu scolaire depuis plusieurs années. **Par exemple** : près de 100 élèves de 6e du collège Alfred Mézières ont ainsi travaillé d'octobre 2022 à mars 2023 avec une artiste

professionnelle, Catherine Lefort. Ensemble, ils ont présenté leurs travaux lors de l'exposition commune "La salle d'attente" du 3 au 5 mars 2023, salle Rachel Foglia
Le service culturel programme de plus en plus de spectacles en lien avec la Cie du Jarnisy

afin de soutenir la création de jeunes compagnies et de sensibiliser les scolaires au spectacle vivant. Cette dynamique permet de proposer des séances scolaires gratuites (grâce au pass'culture). Ainsi récemment :



212
collégiens

d'Alfred Mézières et Aragon ont assisté au spectacle "Les Grandes espérances" de la Cie Mamaille les 11 et 12 mai 2023 au théâtre Maison d'Elsa.

29 élèves
de CM1-CM2

de l'école Marcel Pagnol ont chanté dans le Conte musical "Alice+Alice" de Régis Cunin le 25 juin 2023 au centre Jules Romains



6 séances
scolaires

sont prévues pour le triptyque "J'ai peur mais j'avance" du Collectif Label Brut du 6 au 11 novembre 2023 au théâtre Maison d'Elsa.

2 séances
scolaires

sont programmées pour le spectacle "Les Gosses" de la Compagnie Kruk le 14 mars 2024 au théâtre Maison d'Elsa.



2 séances
scolaires

pour permettre aux élèves qui le souhaitent, la Ville met à la disposition de la Cie du Jarnisy la salle de quartier Gare, tous les mercredis après-midi pour ses ateliers de théâtre destinés aux enfants & adolescents.



+ d'infos auprès du service culturel et dans la plaquette 2023/2024



NOTRE MÉDIATHÈQUE TRÈS ACCUEILLANTE POUR LES SCOLAIRES :



+ D'INFOS

Maison d'Elsa - Médiathèque
16 A, avenue du G. Patton 54800 Jarny
03 82 33 11 41 - mediatheque@jarny.fr

L'accueil des classes à la médiathèque et les activités proposées pour les enfants et les jeunes contribuent largement à l'éducation de nos enfants. Cela fonctionne grâce à un partenariat solide avec les écoles et à la qualité de notre équipe.

• Concrètement, à la Médiathèque :

- 40 classes inscrites pour l'emprunt de documents
- 33 classes accueillies (20 élèves par classe en moyenne) pour nos écoles maternelles et élémentaires,
- 17 classes accueillies dans le cadre de la Micro-Folie où trois thématiques sont proposées au musée numérique, en lien avec des livres de la médiathèque pour appuyer les actions à destination des publics scolaires dans le sens de l'Education Artistique et Culturelle (EAC).
- Des animations proposées par les bibliothécaires aux structures de la Petite Enfance (crèche, RPAM)
- Un partenariat ponctuel avec l'Institut médicoéducatif (IME) Les Orchidées de Briey

En dehors du temps scolaire, la médiathèque offre gratuitement aux élèves de la Ville un panel d'activités et cela dès le plus jeune âge :

• Actions à destination des tout-petits et des enfants :

- animations pour les bébés de 0 à 3 ans "Mots doux et p'tits bouts"
- contes pour les 4-7 ans "Il était une fois les contes"
- ateliers numériques pour les 8-12 ans
- atelier "Astronomie" pour les 8-12 ans

• Actions à destination des adolescents :

- La médiathèque de Jarny accueille quotidiennement un public d'adolescents grâce à sa proximité avec les collèges et le lycée.
- Notre médiathèque est citée en exemple par la Médiathèque Départementale pour sa réflexion autour de l'accueil des ados : accès aux postes multimédias pour le travail scolaire ou simplement pour les loisirs, jeux de société sur place, PS4, puzzle collaboratif, constitution d'un fonds important de BD, mangas et de comics, actions ponctuelles avec le lycée ou les collèges (ex. festival poésie jeunesse ou participation au Prix Goncourt des lycéens)...



PASS' CULTURE : MODE D'EMPLOI

Le pass 'culture dès le collège pour permettre d'accéder à la culture à Jarny et ailleurs.

Chaque jeune dès 15 ans pourra bénéficier d'un compte personnel pass'culture et d'un crédit associé. Le montant du pass est défini en fonction de l'âge du ou de la demandeur-se. Le tout s'articule autour d'une application mobile "Pass'culture". **Plus d'info : pass.culture.fr/**

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

LE SOUTIEN INITIATIVES JEUNES (SIJ) : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES INITIATIVES DES JEUNES À JARNY

Destinés aux jeunes de 11 à 24 ans, le SIJ permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'un soutien financier pour réaliser des projets d'intérêt général qui dynamisent le territoire. Convaincu de la capacité d'agir des jeunes générations, le Conseil Municipal a réservé une enveloppe de 80 000 € sur 2 ans pour encourager leurs actions.

Comme Roméo, Diego et Yaël qui sont à l'initiative du premier projet ; l'amélioration du skatepark, chaque porteur de projet vient présenter et défendre son idée devant la Commission d'attribution. Elle examine la recevabilité des projets d'après les critères du règlement. Les membres réunis pour la première fois le 18 septembre, ont rendu un avis favorable pour ce premier projet soutenu à hauteur de 7 800 € : "Réelle implication citoyenne dans le montage du dossier, rayonnement du projet sur de nombreux jeunes. Projet bien pensé jusqu'à la communication sur les réseaux et l'inauguration."

Ainsi, le SIJ participe à l'apprentissage de l'exercice d'une citoyenneté active. De plus, il développe la prise de responsabilité, l'autonomie, l'enrichissement des compétences des jeunes (apprendre à argumenter, débattre, suivre un projet...). La volonté est que les participants prennent goût à s'engager. Ce dispositif est un levier d'émancipation de la jeunesse.



+ D'INFOS SUR PURPOZ
purpoz.com/project/soutien-initiatives-jeunes/presentation/le-soutien-initiatives-jeunes
 ou par courriel à **contact : sij@jarny.fr**

ET TOUJOURS

l'accueil jeune à la Concordia et au PIJ sur rendez-vous au 03 82 33 27 20. Le camp ados organisé par le comité de jumelage.



PROCHAINEMENT LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) : L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Afin de faire découvrir et d'expérimenter la citoyenneté dès le plus jeune âge, un conseil municipal des enfants verra le jour à l'automne 2024. Il s'adresserait aux élèves des écoles élémentaires (CM1 et/ou CM2). Il viendra remplacer le conseil municipal des jeunes qui ciblait les élèves du CM1 à la 5^{ème} et dont le dernier mandat remonte à 2018/2020.

La Municipalité souhaite coconstruire le fonctionnement du dispositif avec les différentes écoles du territoire afin de nouer un partenariat renforcé. Il permettra de mieux valoriser les actions des enfants impliqués dans le CME et au-delà de sensibiliser tous les élèves à l'apprentissage de la citoyenneté.

Cet outil a pour objectifs de susciter l'envie des enfants de participer activement à la vie de leur territoire et de légitimer leur participation.

LES AIDES AUX VACANCES ET LES DÉPARTS EN "COLO"

La Ville poursuit sa politique en faveur des départs en vacances des jeunes Jarnysiens et propose chaque année des séjours en France et à l'étranger.

Par l'intermédiaire de nos partenaires, une sélection de destinations s'offre à nos jeunes de 6 à 17 ans chaque année.

Les inscriptions se font auprès du service scolaire/animation chaque année vers le mois de mars. La ville participe financièrement au départ en fonction du quotient familial.

Pour être informé : suivez notre page Facebook "Mairie de Jarny"



ENVIRONNEMENT : LES ACTIONS QUI DÉCOULENT D'UNE DEMANDE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Tout au long de l'année, le service environnement propose un programme d'animations ouvertes à tous, il agit également aux cotés des écoles.



LES PROJETS ET ACTIONS PROPOSÉS AUX ÉCOLES

- **Plantation de Haie au Rouaux** avec l'école Marcel Pagnol : dans le cadre de la trame verte et bleue. Création de corridors écologiques pour la préservation de la biodiversité.
- **Journée mondiale de la Biodiversité** : animation sur les oiseaux de la cour de récréation + pose d'un nichoir à mésanges. Réalisé avec toutes les écoles et toutes les classes de Jarny pour sensibiliser et apporter un regard sur la faune qui entoure les élèves.
- **Concours un jardin dans mon école**, permettre le travail de la terre durant le temps scolaire. Favoriser le travail manuel en extérieur, et cultiver ses "simples" fruits et légumes.
- **Plantation d'un arbre du souvenir** : première Guerre Mondiale avec l'école Langevin-Wallon élémentaire

COLLÈGE ET LYCÉE : AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE

Aire terrestre éducative avec le collège Aragon : deux classes de 6^{ème} apprennent à connaître inventorier et protéger un écosystème mis à disposition par la municipalité. Ce projet est prévu sur 3 ans.



MOBILITÉS DOUCES :

Le permis Vélo : Une demi-journée par école consacrée au rappel de la sécurité routière et au passage de plusieurs test sur une piste de maniabilité. Obtention à la fin d'un permis vélo sous format de diplôme symbolique. Cette action de notre Plan Vélo a été réalisée avec l'association de prévention routière Grand Est. Les écoles verront prochainement installés dans leur enceinte des abris vélo pour leur permettre de ranger de manière sécurisée les vélos de l'école.

Ici se trouveront les abris de Marcel Pagnol et Yvonne Imbert



PROGRAMME 2024

Vos animations Environnement*



Par son Agenda 21 la Ville s'engage chaque année à proposer des ateliers de sensibilisation à l'environnement aux Jarnysiens. Retrouvez le programme 2024.

24 MARS | 14H-16H

LE RÉVEIL DU PRINTEMPS AU BOIS DU FOUR

Au printemps la Nature devient sonore et luxuriante. Une belle occasion d'approcher autrement les espaces naturels de la Ville. Laissez vous charmer par le Réveil du Printemps !

5 AVRIL | 17H-19H

DÉCOUVERTE DES AMPHIBIENS PETIT ÉTANG RUE PASTEUR

C'est la saison où les crapauds, grenouilles et tritons rejoignent les mares et étangs pour se reproduire. Partons ensemble à leur découverte !

11 MAI | 20H-22H

BALADE NOCTURNE RUISSEAU DU FOND DE LA CUVE

Qu'ils soient diurnes ou nocturnes il est facile de repérer la présence de ces petits animaux. Apprenez à regarder et trouver des indices de la présence des mammifères qui nous entourent !

1 JUIN | 14H-16H

CUISINE BUISSONNIÈRE SALLE DE QUARTIER MOULINELLE

Apprenez à composer des plats à l'aide des plantes sauvages glanées au bord des chemins, dans les haies et au milieu des prairies. Partant-e pour un après-midi gourmand ?

9 JUIN | 16H-18H

COURSE D'ORIENTATION NATURE PARC DU DOMAINE DE MONCEL

Grand jeu familial de recherche de balises grâce à une carte avec des questions et/ou énigmes à résoudre

6 JUILLET | 16H-18H

DÉCOUVERTE DE LA FAUNE AQUATIQUE PARC DU DOMAINE DE MONCEL

La microfaune aquatique est presque invisible, pourtant elle joue un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Partez à sa découverte !

31 JUILLET | 14H-16H

SORTIE FORÊT EN FAMILLE FORÊT COMMUNALE DE DROITAUMONT

Lors de cette balade partez à la rencontre de la faune des forêts de Lorraine. Apprenez à reconnaître et identifier ces espèces !

13 SEPTEMBRE | 19H-21H

NOCTURNE CHAUVE-SOURIS DOMAINE DE MONCEL

Au cours d'une balade nous irons à la rencontre de ces mammifères méconnus et menacés. Les connaître c'est les protéger !

22 SEPTEMBRE | 14H-16H

BALADE LE LONG D'UNE TRAME VERTE ET BLEUE QUARTIER MOULINELLE

Comprenez le fonctionnement de cette démarche visant à reconstituer une continuité écologique.

26 OCTOBRE | 14H-16H

VIVE L'AUTOMNE ! CARREAU DE LA MINE

L'automne est la saison des changements une belle occasion de profiter des couleurs rouges de la nature !

23 NOVEMBRE | 14H-16H

J'AGIS À MON ÉCHELLE ESPACE RACHEL FOGLIA

Agir pour la transition écologique ne doit pas rester théorique, c'est en échangeant ensemble que vous pourrez apprendre les gestes écologiques et économiques

*Information et inscription aux ateliers s.debellis@jarny.fr

Nos ateliers sont animés



SUIVEZ NOUS !



Mairie de Jarny



Purpaz



www.jarny.fr

RETROUVEZ-NOUS PROCHAINEMENT SUR ...

Instagram



LES

3^{es}

MUZIKALES

14 - 22 juin 2024  **JARNY**

